

PASICRISIE LUXEMBOURGEOISE

N° 1/2023

TABLE DES MATIERES

JURISPRUDENCE

Arbitrage international - Exequatur

- 1° Convention de New-York – Inapplicabilité des règles du Nouveau code de procédure civile – NCPC, art. 1251 91
- 2° Exequatur – Validité du consentement à l'arbitrage – Délai d'attente – Exigence procédurale – Effet sur la validité du consentement à l'arbitrage (non) – Traité sur la Charte de l'Energie art. 26 91
- 3° Constitution du tribunal arbitral – Obligation de nommer un arbitre – Omission – Conséquences – Conv. de New-York art. V(1) b) et d) 91
- 4° Immunité d'exécution – Etat étranger (non) – Conv. de New-York art. V 91
- 5° Contrariété à l'ordre public – Notion – Conv. de New-York art. V 91
- 6° Plainte pénale – Surséance à statuer – Conditions – CPP art. 3 91

Contributions directes

- Sursis à exécution accordé – Obstacle légal à toute mesure de recouvrement – Prescription de la dette fiscale (non) – Loi du 22 mai 1931, paragraphe 251 – Loi du 27 novembre 1933, art. 10. 9

Droit international privé

- Conflits de lois – Action en recherche de paternité – Application d'une loi étrangère – Ordre public luxembourgeois – Différence de régime pour l'établissement de la filiation légitime et naturelle – Appréciation *in concreto* – C. civ., art. 3, al. 3 ; CEDH, art. 8 et 14. 73

Droit pénal spécial

- Travail clandestin – Définition – Précision et prévisibilité de l'incrimination – Constitution, art. 14, CedH, art.7 et C. trav., art. L. 571-1, par. (2), point 1, L. 571-2, point 1 et L. 571-3, point 2. 42

Procédure civile et commerciale

- 1° Mesures d'instruction – Rapport d'expertise – Rédaction dans une langue non officielle – Obligation de traduction par un traducteur assermenté (non) – Loi du 24 février 1984 sur le régime des langues, art. 3. 20
- 2° Appel - Requête d'appel – Signification - Mentions obligatoires – Obligation de constituer avocat – Délai – Omission - Nullité de forme – Exigence d'un grief - N.C.P.C., art. 264 al. 2 et art. 1007-43. 37

- 3° Appel – Jugement mixte – Jugement tranchant une partie du principal et ordonnant une mesure d’instruction ou une mesure provisoire – Condition – Deux chefs de la décision liés à la même demande – Appréciation au regard du seul dispositif – Décision concernant deux demandes différentes - Jugement ayant sursis à statuer ou refusé le sursis à statuer – Jugement avant dire droit - Irrecevabilité de l’appel – Moyen d’ordre public - N.C.P.C., art. 355, 579 et 580. 58
- 4° Appel-nullité – Conditions – Texte portant atteinte au double degré de juridiction - Décision affectée d’un excès de pouvoir – Absence d’autre recours – N.C.P.C., art. 571. 58
- 5° Requête d’appel – Langue anglaise – Irrecevabilité – NCPC, art. 1017-4 ; Loi du 24 février 1984, art. 3. 78

Publicité

- Publicité trompeuse — Notion – Formes variées – Idée de promotion et d’information – Destinataire – Clientèle nouvelle ou existante – Cercle restreint de personnes – Loi du 23 décembre 2016, art. 3. 80

Sécurité sociale

- Travail – Emploi de salariés incapables d’occuper leur dernier poste de travail – Reclassement professionnel – Indemnité professionnelle d’attente – Conditions – Condition d’aptitude au dernier poste de travail, constatée par le médecin du travail – Constat ne devant pas nécessairement avoir lieu à l’occasion de l’examen médical d’embauche – C. séc. soc., art. L-326-1 et L. 551-5. 3

Travail

- Délégué du personnel – Contrat de travail – Modification d’une clause essentielle – Recours en cessation – Appel – Forme – Requête – C. trav., art. L. 415-10. 52